- Un carnet de vaccination **dématérialisé**
- Des **recommandations personnalisées**
- Des notifications de **rappel vaccinal**
- Un service en ligne **sécurisé**
- Un carnet **partagé** avec les professionnels de la santé

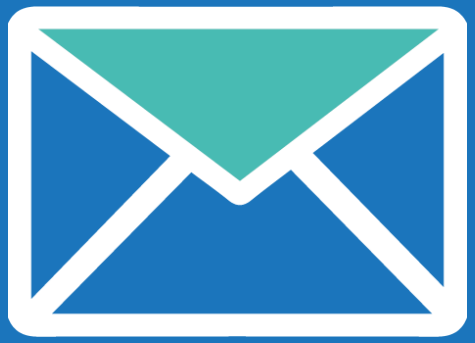

DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS

Agence eSanté
161, rue du Kiem
L-8030 Strassen
B.P. 2511 L-1025 Luxembourg
Tél.: (+352) 27 12 50 18 33

OU SCANNEZ CE CODE QR
pour accéder à notre FAQ

AGENCE eSanté LUXEMBOURG | Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

Carnet de Vaccination Electronique

UN CARNET DE VACCINATION ÉLECTRONIQUE POUR TOUS

POURQUOI ?
COMMENT ?

AGENCE eSanté LUXEMBOURG | Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
Direction de la santé

POURQUOI ?

Le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) est un outil digital mis en place par l'Agence eSanté, mandatée par la Direction de la santé. Il permet de **centraliser vos données de vaccination** jusqu'alors écrites sur votre carte jaune. Il fait référence aux recommandations du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI).

Vous pouvez le **consulter à tout moment et n'importe où - via votre compte eSanté - sur www.esante.lu**.

Les professionnels de la santé que vous autorisez peuvent également accéder à votre historique et à votre statut vaccinal.

COMMENT ?

Le CVE est uniquement **créé et complété par le médecin vaccinateur** avec votre accord.

Pour avoir accès à votre CVE, il vous suffit d'**activer votre compte eSanté** en quelques clics (utilisez le code QR ci-contre).

Si vous souhaitez un accompagnement personnalisé pour effectuer cette activation, contactez notre Helpdesk:

- par tél.: (+352) 27 12 50 18 33
- par mail: helpdesk@esante.lu

UN ACCÈS SIMPLE ET SÉCURISÉ

Scannez ce code QR pour **activer votre compte eSanté en quelques clics** et accéder à votre CVE et aux autres services de santé digitaux

ET QUE DIRE DU CONSENTEMENT ?

À la création du CVE, votre médecin vaccinateur demande votre consentement pour son **ouverture**.

Vous pouvez également consentir à l'envoi du CVE dans votre DSP, ainsi qu'à la **récupération automatique des données relatives à la vaccination COVID-19**.

Votre **espace personnel** au sein du CVE vous permet de gérer ces différents consentements.